

Date de préparation / Date de révision 14-déc.-2020

Version 2

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Code du produit 984620

Numéro de la FDS: D14515\_SDS\_Total Hardness R1 \_FR

Nom du produit Total Hardness R1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée**Substances chimiques de laboratoire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Thermo Fisher Scientific Oy

Ratastie 2,

FI-01620 Vantaa, Finland

Numéro de téléphone +358 10 329200

Adresse e-mail system.support.fi@thermofisher.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC France +(33)-975181407

CHEMTREC INTERNATIONAL +1 703-741-5970

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Pas nécessaire.

## Mentions de danger

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

## 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

# SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

# 3.2. Mélanges

Composant	Pour cent en poids	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008
Acide borique (CAS #: 10043-35-3)	0.1 - < 1.0 %	Repr. 1B (H360FD)

Composant	No REACH.	
Acide borique	NA	REACH regulation (EC
		1907/2006) article 56 -

FIN984620

Total Hardness R1 Date de révision 14-déc.-2020

	Candidate List of Substance
	of Very High Concern
	(SVHC)

Texte intégral des Mentions de danger; voir la section 16

## **SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

## 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais.

#### Contact cutané

Wash off with water.

#### Contact oculaire

In case of contact, immediately flush eyes with plenty of water.

#### Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

## **SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

## 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Eau.

### Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune information disponible.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

#### Produits dangereux résultant de la combustion

Aucune information disponible.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

\_\_\_\_\_

Total Hardness R1

Date de révision 14-déc.-2020

Voir mesures de protection sous chapitre 8 et 13.

#### **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à des températures comprises entre 2 °C et 8 °C.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en laboratoire

### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**Composant Limites d'exposition** 

Composant	Finlande	Union européenne	Le Royaume Uni	Allemagne
Acide borique				TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> (8
				Stunden). AGW - exposure
				factor 2
				TWA: 10 mg/m³ (8 Stunden).
				MAK when boric acid and
				tetraborates are present
				together, the MAK value is
				0.75 mg boron/m <sup>3</sup>
				Höhepunkt: 10 mg/m <sup>3</sup>

# 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches (La norme

européenne - EN 166)

Protection des mains Gants de protection

Matériau des gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	La norme européenne	Commentaires à gants
Gants jetables	Voir les recommandations	-	EN 374	(exigence minimale)
	du fabricant			

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

## Protection de la peau et du corps

Vêtements à manches longues

## Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués

\_\_\_\_\_

Total Hardness R1 Date de révision 14-déc.-2020

correspondants.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

### À petite échelle / utilisation en laboratoire

Utilisez un NIOSH / MSHA ou la norme européenne EN 149:2001 appareil respiratoire approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes d'irritation ou d'autres ont de l'expérience Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

## Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

#### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Aucune information disponible

État physique Liquide

Odeur Léger/légère

Seuil olfactif
pH
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Point/intervalle de fusion
Point de ramollissement
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Point/intervalle d'ébullition 100 °C

Point d'éclair Méthode - Aucune information disponible

Taux d'évaporationAucune donnée disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucune information disponibleLimites d'explosivitéAucune donnée disponible

Pression de vapeur 23 hPa

**Densité de vapeur** Aucune donnée disponible (Air = 1.0)

Densité / Densité
Densité apparente Aucune donnée disponible

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau)
Composant log Pow
Acide borique -0.757

Température d'auto-inflammabilité
Température de décomposition
Viscosité
Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune information disponible
Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

**Total Hardness R1** 

Date de révision 14-déc.-2020

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

## 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

#### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

## Informations sur le produit

Nocif en cas d'ingestion

a) toxicité aiguë;

Oral(e) Non classé
Cutané(e) Non classé
Inhalation Non classé

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
Acide borique	2660 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	Not listed
•	<b>3 3</b> \ ,		

#### b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

Non classé.

# c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

Non classé.

# d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

# Respiratoire

Non classé.

# Peau

Non classé.

## e) mutagénicité sur les cellules germinales;

Non classé

# f) cancérogénicité;

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Contient un cancérogène connu ou supposé

# g) toxicité pour la reproduction;

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;

Non classé.

### i) toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée;

Non classé.

FIN984620

Total Hardness R1 Date de révision 14-déc.-2020

Organes cibles

Aucune information disponible.

j) danger par aspiration;

Non classé.

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucune information disponible

# SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1. Toxicité

Composant	Poisson d'eau douce	Puce d'eau	Algues d'eau douce	Microtox
Acide borique	Gambusia affinis: LC50:	EC50: 115 - 153 mg/L,	-	-
	5600 mg/L/96h	48h (Daphnia magna)		
	_			

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	log Pow	Facteur de bioconcentration (BCF)
Acide borique	-0.757	0

## 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles pour l'évaluation.

# 12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Aucun(e) connu(e)

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

### Déchets de résidus/produits non utilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales.

# **Emballages contaminés**

Éliminer conformément aux réglementations locales.

# SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	IMDG/IMO Non réglementé	ADR Non réglementé	<b>IATA</b> Non réglementé
14.1. Numéro ONU	-	-	-
<ul><li>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</li><li>14.3. Classe(s) de danger pour le</li></ul>	- -	-	-

**Total Hardness R1** Date de révision 14-déc.-2020

transport

14.4. Groupe d'emballage

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Pas de dangers identifiés

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions spéciales requises

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable, les produits emballés

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires internationaux X = liste

Composant	EINECS	ELINCS	NLP	TSCA	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	IECSC	AICS (Australi e)	KECL
Acide borique	233-139-2	-		Х	X	-	Х	Х	X	Х	KE-0349

Composant	substances soumises à	REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Candidate
Acide borique		Use restricted. See item 30.	SVHC Candidate list - 233-139-2 -
		(see	Toxic for reproduction, Article 57c
		http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/L	•
		exUriServ.do?uri=CELEX:32006R190	
		7:EN:NOT for restriction details)	

#### Réglementations nationales

	Composant	Classification d'Eau Allemande (VwVwS)	Allemagne - TA-Luft classe
Ī	Acide borique	WGK1	

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une sur la sécurité chimique Évaluation / rapport (CSA / CSR) n'a pas été effectuée

## **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

## Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

#### Légende

**CAS** - Chemical Abstracts Service

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste

canadienne des substances non domestiques

**Total Hardness R1** Date de révision 14-déc.-2020

notifiées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques ENCS - Liste iaponaise des substances chimiques existantes et

nouvelles

LD50 - Dose létale à 50%

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian

Inventory of Chemical Substances)

EC50 - Concentration efficace 50%

TWA - Movenne pondérée dans le temps

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

POW - Coefficient de partage octanol: eau

vPvB - très persistantes et très bioaccumulables

CIRC - Centre international de recherche sur le cancer

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées NZIOC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

WEL - Limite d'exposition en milieu de travail

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)

**DNEL** - Dose minimale pour un risque acceptable RPE - Équipement de protection respiratoire

LC50 - Concentration létale à 50% NOEC - Concentration sans effet observé PBT - Persistante, bioaccumulable, toxique

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMO/IMDG - International Maritime Organization/International Maritime Dangerous Goods Code

OECD - Organisation de coopération et de développement économiques ATE - Estimation de la toxicité aiguë

BCF - Facteur de bioconcentration (FBC)

ICAO/IATA - International Civil Aviation Organization/International Air Transport Association

MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

COV (composés organiques volatils)

Principales références de la littérature et sources de données

https://echa.europa.eu/information-on-chemicals

Fournisseurs fiche technique de sécurité. ChemADVISOR - LOLI, Merck index. RTECS

Conseil en matière de formation

Formation de sensibilisation aux dangers chimiques, incluant l'étiquetage, les fiches de données de sécurité, l'équipement de protection individuel et l'hygiène.

Version

Date de révision 14-déc.-2020

Motif de la révision sections de la FDS mises-à-jour, 1, 3, 8, 15, 16.

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation. de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

FIN984620